

## Université de France - Diplôme de Bachelier ès Lettres. Au nom du Roi.

**Numéro d'inventaire** : 1979.00811

**Auteur(s)** : Louis Léonard Paul Rioublant

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Université de France (Paris)

**Période de création** : 2e quart 19e siècle

**Date de création** : 1835

**Description** : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre noire sur velin.

**Mesures** : hauteur : 345 mm ; largeur : 448 mm

**Notes** : Diplôme de bachelier ès Lettres décerné à Louis, Léonard, Paul Rioublant, né à Sardens dans la Creuse le 17 juin 1818. Signé par le Conseiller au Conseil de l'Instruction publique exerçant les fonctions de Chancelier, par François Guizot Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, par le Ministre Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique et par le Recteur de l'Académie de Limoges. "N°4444". Une frise entoure le document. Un tampon de l'Académie de Limoges. Bien qu'ayant disparu, un timbre sec frappé sur un papier épais ("coquardon") était apposé sur le parchemin et maintenu par un ruban [].

**Mots-clés** : Baccalauréats

Plusieurs matières littéraires mélangées

**Filière** : Université

**Niveau** : Terminale

**Nom de la commune** : Limoges

**Nom du département** : Haute-Vienne

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill.

# UNIVERSITÉ DE FRANCE.

## Diplôme de Bachelier ès Lettres.

AU NOM DU ROI.

Nous, François Guizot, Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique,  
Grand-Maître de l'Université;

Vu le Certificat d'aptitude au grade de Bachelier ès Lettres, accordé le 7 Août 1833 par le Doyen et les Professeurs  
de la Faculté des Lettres, Académie d'Orléans, au Sieur Rioublan (Louis-Joseph Paul)  
né à Ardennes, département de l'Aisne, le 17 Juin 1813,

Vu l'approbation donnée à ce Certificat par le Recteur de ladite Académie;  
Ratifiant le susdit Certificat;

Donnons, par ces présentes, audit Sieur Rioublan le Diplôme de Bachelier ès Lettres, pour en  
jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et règlements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au Chef-lieu et sous le Scau de l'Université,  
à Paris, le 20 Octobre 1833

Le Secrétaire au Conseil de l'Instruction publique

avecant sa fonction de Chancelier,

*Guizot*

Signature de l'Impression

*Guizot*

no 4414

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique,  
Grand-Maître de l'Université,

Par le Ministre :

Le Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique,

